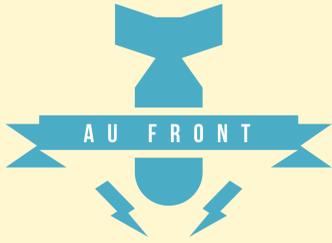




L'ANNÉE 1916



Le début de la **grande révolte Arabe contre les Turcs**. Au cours de la Première Guerre mondiale, les Britanniques cherchent le soutien arabe pour ouvrir un nouveau front au sud de l'Empire ottoman. Ils envoient des émissaires au chérif de La Mecque Hussein ben Ali, dont le fameux Lawrence d'Arabie. La France envoie pour sa part une mission dirigée par le lieutenant-colonel Brémont. Les Alliés poussent le Chérif Hussein à se révolter. En échange, il reçoit de Henry McMahon la promesse de l'indépendance arabe sur les territoires ainsi libérés.

DÉBUT DE LA BATAILLE DE LA **SOMME**.

ENTRÉE EN GUERRE DE LA **ROUMANIE** AU CÔTÉ DES ALLIÉS.

Bataille de la Somme première utilisation des chars par l'armée Britannique à Flers-courcelle.



Les Français et Britanniques prennent Comblès à 12 km de Péronne

HUITIÈME BATAILLE DE L'ISONZO.

FIN DE LA BATAILLE DE LA **SOMME**.

ENTRÉE EN GUERRE DE LA **GRÈCE** CONTRE LA **BULGARIE** ET L'**ALLEMAGNE**.

OFFRE DE PAIX ALLEMANDE, REFUSÉE PAR L'ENTENTE LE 30 DÉCEMBRE.

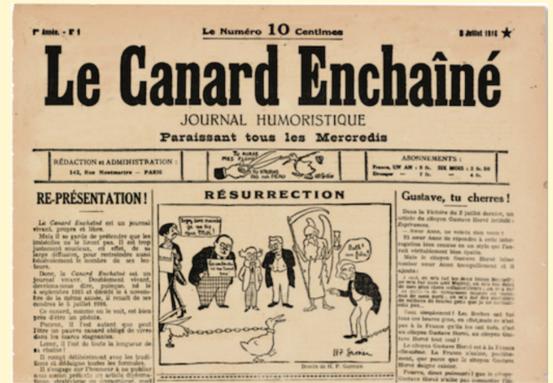
FIN DE LA BATAILLE DE **VERDUN**.

JUIN

— 10

13 —

MANIFESTATION PACIFISTE BRUTALEMENT RÉPRIMÉE À GALAZ.



JUILLET

— 1

5 —

FONDATION DU **CANARD ENCHAÎNÉ**.

AOÛT

— 29

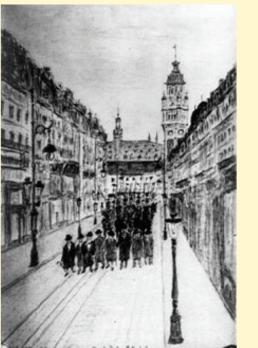
Les Allemands procèdent à une **déportation massive d'otages Lillois – plusieurs centaines – en Allemagne**.

L'Allemagne, ne disposant pas, à l'inverse de la France ou de la Grande-Bretagne, de l'immense réservoir de la main-d'œuvre coloniale, se voit contraint de recruter les populations civiles des pays occupés. Les allemands recourent tout d'abord au **travail volontaire** et proposent d'embaucher des travailleurs civils contre salaire, avec logement et vêtements gratuits. Mais il y a très peu de volontaires.

Les Allemands procèdent alors **aux réquisitions de main-d'œuvre**. Une ordonnance du G.Q.G. a fait procéder au recensement de tous les hommes mobilisables de 17 à 55 ans qui sont considérés comme prisonniers de guerre et sont astreints au travail obligatoire.

Puis, au mépris des « lois de la guerre » définies dans les conventions de La Haye, l'armée allemande constitue parmi la population civile des territoires occupés des groupes d'otages. Ces otages doivent répondre de la tranquillité de la population et des actes de sabotage qui pourraient être commis contre la troupe. Ils sont choisis la plupart du temps parmi les notables et les élus. Certains de ces otages sont détenus dans des lieux stratégiques (comme les aérodromes) et servent de bouclier humain.

Les otages de la municipalité lilloise emmenés à la Citadelle (10 octobre 1914).



SEPTEMBRE

— 15

— 25

OCTOBRE

— 10 - 12

NOVEMBRE

— 18

— 24

DÉCEMBRE

— 12

— 18